



COMPTE RENDU DU BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER ALOUETTE SUD-VALLÉE VIOLETTE

du 28 novembre 2024

Présents : 27

Absents excusés : 1

Monsieur ALLARD accueille les participants.

POINT SUR LES DEMANDES

- **Rue du Rivau et rue d'Artigny :**
Stationnement dangereux, virage très aéré et stationnement très important, beaucoup de véhicules. Les protestations pour l'essai du sens unique ont eu lieu – Le projet est ajourné.
- **Rue du Gravier :**
Les passages protégés seraient à renforcer par des bandes rugueuses
- **Rue de Rigny Ussé :**
Projet à l'étude
- **Rue du Val Violet :**
Projet des peintures au sol
- **Rue de la Bouchardière :**
Mettre un panneau « sauf desserte locale » sous le panneau – 3,5T. Cette intervention est validée.
- **Rue des Pervenches et rue du Grand Pressoir :**
Mettre en priorité à droite. Le ralentisseur est « sévère ». Il est prévu une mise en priorité à droite rue de la Treille. Contestations car le danger est « sévère » sur une priorité après un virage
- **Rue de Montbazou :**
Aménagement de la voie douce et mise au 30km/h + passage protégé au niveau des Venelles, aménagement végétalisé sur le Square pour empêcher le passage des quads et autres indésirables. Voie douce : Mr Allard présente le projet encombrement, végétalisation, perméabilisation. Cette voie douce sera à l'identique de celle aménagée route de Monts. Les précautions seront prises pour empêcher les squats sur le terrain de Mme Rancher.

Différentes questions et précisions concernant les voies cyclables. Les études sont effectuées par Velival, le financement est assuré par la métropole, débat animé. Sandrine Fouquet modère les propos de certains participants.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Déjections canines : préciser les endroits concernés.
- Place de parking en face du 55 rue d'Amboise a été aménagée
- Rue de Chenonceau : potelets plastiques installés au droit du magasin carrefour.
- Rues du Clos Lucé, de Luynes, de Chaumont et St Cosme : les travaux de marquage au sol sont en finition.
- Rue des Jonquilles !!! Récurrence des demandes !!!
- Rappel du n° et mail de Joué Proximité.
- Manque d'entretien des arbres trop près des propriétés malgré les demandes faites auprès de la mairie, les piétons doivent changer de trottoir car les branches sont très basses.
Note : un lampadaire est obstrué.
Réponse du service : rues à préciser
- Composteur rue de Sully : Il est demandé de faire en sorte que les voitures ne se garent pas à cet endroit. (Mme Berrouard)
- Rue du Plessis : Il est demandé de mettre une amende à Touraine logement à propos de l'aménagement des poubelles.
- Non fonctionnement du panneau numérique malgré les appels à Joué Proximité. Une procédure juridique contre le prestataire est lancée.
- Faire respecter les panneaux d'interdiction de stationner.
Réponse du service : rues à préciser
- Près du collège, des arbres ont été abattus, un aménagement va être étudié. Ceci est inclus avec la rue de Montrichard.

JOUE PROXIMITÉ

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement Joué Proximité au 02 47 39 71 26 ou par mail à l'adresse joue.proximite@jouelestours.fr.
Pour toutes remarques ou suggestions, les transmettre par mail à m.allard@jouelestours.fr

La réunion s'est terminée à 20 h 30 par le verre de l'amitié.

INFORMATION : La plénière de Quartier se tiendra le vendredi 30 janvier 2025 à 19 h 00 au centre social de la Vallée Violette.